

Proposition Charte Éditoriale
PRESSES UNIVERSITAIRES DE PARIS 10

Références de bas de page :

Appel de note dans le texte

Numéro de la note précédé d'un espace insécable

Exemple 1 : »(1).

Exemple 2 : »¹.

Bas de page :

OUVRAGE :

NOM (petites cap.) Prénom, *Titre. Sous titre*, lieu d'édition, nom de l'édition, coll. « nom collection », date d'édition, page(s) de la citation.

Exemple : BLOCH Ernst, *L'Esprit de l'utopie*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de Philosophie », 1989, p. 130.

OUVRAGE COLLECTIF :

NOM (petites cap.) Prénom, « Titre. Sous-titre de la contribution, en romain et entre guillemets », *in Titre : sous-titre* de l'ouvrage, NOM du directeur Prénom suivi de (dir.), lieu d'édition, nom de l'édition, coll. « nom collection », date d'édition, page(s).

Exemple : SUTER Patrick, « Presse et invention littéraire. Mallarmé et ses "héritiers" futuristes, Dada et surréalistes », *in Presse & Plumes. Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, THÉRENTY Marie-Ève et VAILLANT Alain (dir.), Montpellier, Nouveau Monde Éditions, coll. « Études de Presses », 2004, p. 28.

ARTICLE DANS UN PÉRIODIQUE :

NOM (petites cap.) Prénom, « Titre de l'article », *in Nom de la revue*, tomainson, numéro du périodique ou de la revue (« Titre du numéro »), date, page(s).

Exemple : LAVIGNE Jean-François, « Husserl et le vivant », *in Prétentaine*, n°14/15 (« Le Vivant »), décembre 2001, p. 51.

THÈSE ET MÉMOIRE INÉDITS :

NOM Prénom, *Titre. Sous-titre*, Thèse ou Mémoire, Discipline ou Spécialité, Université, Département, date de soutenance, nombre de volumes, nombre de pages suivi de la mention (dactyl.), page(s).

Références successives au même document ou à la même partie d'un document :

Si la référence a été donnée dans la note de bas de page précédant immédiatement celle-ci :

- *Ibid.* remplace la référence complète de l'ouvrage qui vient d'en être faite.
- *Ibid*, p. xx fait référence à une page déterminée de ce même ouvrage.
- *Ibid*, p. xx-xy fait référence à plusieurs pages de ce même ouvrage.

Si la référence précédente au même ouvrage est éloignée de quelques pages ou si une ou plusieurs autres références sont intercalées entre les deux :

NOM (petites cap.) (Prénom), *Titre de l'ouvrage, op. cit.*, page(s).

Bibliographie :

OUVRAGE :

NOM (petites cap.) Prénom, *Titre. Sous-titre*, lieu d'édition, nom de l'édition, coll. « nom collection », date, nombre total de pages de l'ouvrage.

Exemple : BLOCH Ernst, *L'Esprit de l'utopie*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de Philosophie », 1989, 344 pages.

OUVRAGE COLLECTIF :

Titre. Sous-titre, NOM (petites cap.) Prénom du directeur suivi de (dir.), lieu d'édition, nom d'éditeur, (nom de la collection), date d'édition, nombre total de pages de l'ouvrage.

Exemple : *Presse & Plumes. Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, THÉRENTY Marie-Ève et VAILLANT Alain (dir.), Montpellier, Nouveau Monde Éditions, coll. « Études de Presses », 2004, 534 pages.

ARTICLE D'UN PÉRIODIQUE :

NOM (petites cap.) Prénom, « Titre de l'article », Nom de la revue, tome, numéro de la revue ou du périodique (« Titre du numéro »), date, numéro de la première et de la dernière pages de l'article.

Exemple : LAVIGNE Jean-François, « Husserl et le vivant », *in Prétentaine*, n°14/15 (« Le Vivant »), décembre 2001, p. 29-55.

THÈSE ET MÉMOIRE :

NOM Prénom, *Titre. Sous-titre*, Thèse ou Mémoire, Discipline ou Spécialité, Université, Département, date de soutenance, nombre de volumes, nombre de pages suivi de la mention (dactyl.), nombre total de pages (ex : 352 pages).